

## Séance publique du 23 septembre 2002

### Délibération n° 2002-0750

commission principale : finances et institutions

objet : **Budget supplémentaire 2002 - Budget annexe de l'assainissement**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget supplémentaire 2002 du budget annexe de l'assainissement soumis à l'approbation du Conseil, a été arrêté à 41 401 487,39 M€ tant en dépenses qu'en recettes, toutes sections confondues. Le budget supplémentaire a pour objet la reprise des résultats de la clôture de l'exercice précédent, constatés au compte administratif 2001, l'affectation du résultat d'exploitation au déficit de l'investissement, l'inscription des propositions nouvelles de dépenses et de recettes des reports de crédits 2001 sur 2002.

Le projet envisage d'affecter une partie de l'excédent d'exploitation au déficit d'investissement qui s'élève à 18,038 M€, compte tenu des reports de dépenses engagées non mandatées (1,428 M€) et des recettes restant à recouvrer (0,153 M€). Le montant global des crédits disponibles s'élève à 2,545 M€ après affectation du résultat. L'autofinancement prévisionnel pourrait être augmenté de 2 M€ et être affecté en attente au crédit des dépenses imprévues.

#### Budget supplémentaire 2002 - budget annexe de l'assainissement - équilibre général (en € HT) - tableau n° 1

Nature	Charges	Produits
<b>investissement</b>		
<b>reports</b>	<b>1 428 344,81</b>	<b>153 198,18</b>
<b>propositions nouvelles</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>20 037 537,35</b>
investissement opérationnel		
affectation à l'investissement		18 037 537,35
autofinancement prévisionnel		2 000 000,00
dépenses imprévues	2 000 000,00	
<b>sous-total de l'investissement</b>	<b>3 428 344,81</b>	<b>20 190 735,53</b>
déficit d'investissement reporté	16 762 390,72	
<b>total de l'investissement</b>	<b>20 190 735,53</b>	<b>20 190 735,53</b>
<b>exploitation</b>		
<b>reports</b>	<b>628 296,54</b>	<b>560 000,00</b>
<b>propositions nouvelles</b>	<b>2 544 917,97</b>	<b>0,00</b>
réajustement de la contribution aux eaux pluviales	208 366,91	

dépenses imprévues	336 551,06	
autofinancement prévisionnel	2 000 000,00	
<b>sous-total de l'exploitation</b>	<b>3 173 214,51</b>	<b>560 000,00</b>
excédent d'exploitation reporté dont affectation à l'investissement	18 037 537,35	20 650 751,86
<b>total de l'exploitation</b>	<b>21 210 751,86</b>	<b>21 210 751,86</b>
<b>total du budget supplémentaire</b>	<b>41 401 487,39</b>	<b>41 401 487,39</b>

### Section d'exploitation

La section d'exploitation s'élève à 21,211 M€ compte tenu de l'excédent reporté de 20,651 M€. Le principal mouvement concerne l'affectation d'une partie de cet excédent à hauteur de 18,038 M€ à l'investissement. Le disponible restant (3,173 M€) pourrait permettre de financer les reports de dépenses (0,628 M€), l'augmentation de 2 M€ de l'autofinancement prévisionnel aussi. Les recettes reportées s'élèvent à 0,56 M€.

Les dépenses reportées concernent principalement les charges d'entretien des bâtiments. En recettes, la redevance d'exploitation a été reportée pour 0,5 M€ et la redevance de raccordement à l'égout (RRE) pour 0,060 M€.

Les propositions nouvelles de dépenses régularisent la contribution du budget principal aux dépenses de traitement des eaux pluviales qui, au vu des résultats définitifs du compte administratif, s'élèvent à 13,736 M€ HT, alors que 13,945 M€ HT, ont été mandatés en 2001. Le remboursement du trop-perçu au budget principal est de 0,208 M€ HT (0,220 M€ TTC). L'autofinancement pourrait être augmenté de 2 M€, ce qui le porterait à 15,8 M€. Les crédits restant disponibles (0,337 M€) pourraient s'inscrire en dépenses imprévues.

### Budget supplémentaire 2002 - budget annexe de l'assainissement - section d'exploitation - tableau n° 2

Compte	Nature	Charges	Produits
60	achats et variation des stocks	17 840,50	
61	services extérieurs	471 494,86	
62	autres services extérieurs	77 658,21	
64	charges de personnel	45 578,26	
67	charges exceptionnelles	224 091,62	
	dépenses imprévues	336 551,06	
70	vente de produits		560 000,00
	autofinancement prévisionnel	2 000 000,00	
	<b>sous-total de l'exploitation</b>	<b>3 173 214,51</b>	<b>560 000,00</b>
	résultat antérieur reporté		20 650 751,86
	affectation à l'investissement	18 037 537,35	
	<b>total général de l'exploitation</b>	<b>21 210 751,86</b>	<b>21 210 751,86</b>

### Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 20,191 M€. L'autofinancement étant prévisionnel, il est réalisé par affectation de l'excédent d'exploitation constaté au compte administratif, au moment du budget supplémentaire de l'exercice suivant. Cette année, 18,038 M€ seraient affectés à l'investissement, pour équilibrer le déficit antérieur de 16,762 M€ et le déficit généré par les crédits reportés : en dépenses 1,428 M€ et en recettes 0,153 M€ (cf. tableaux n° 3 et 4).

2 M€ pourraient être affectés en réserves au crédit des dépenses imprévues.

Concernant l'investissement opérationnel, les reports, en dépenses, s'élèvent à 1,428 M€. Les principaux postes affectent l'acquisition de matériel et véhicules pour 0,420 M€, les travaux du programme général 2001 pour 0,487 M€, et les réalisations d'ouvrages dans les opérations d'urbanisme et de voirie pour 0,182 M€. Les reports de recettes s'inscrivent dans le financement des opérations d'urbanisme et de voirie.

Pour l'équilibre général du budget, en recettes, les propositions nouvelles concernent les financements d'origine interne, c'est-à-dire les mouvements comptables entre sections. L'affectation à l'investissement d'une partie du résultat d'exploitation, soit 18,038 M€ permet de combler le déficit d'investissement constaté après reports de crédits. L'autofinancement prévisionnel serait augmenté de 2 M€ et porté à 15,8 M€.

**Budget supplémentaire 2002 - budget annexe de l'assainissement - dépenses d'investissement - tableau n° 3**

Nature	Reports	Propositions nouvelles	Total budget supplémentaire
<b>investissement opérationnel</b>			
<b>maintenance</b>	<b>588 610,67</b>	<b>0,00</b>	<b>588 610,67</b>
informatique	28 815,00		
matériel	420 253,15		420 253,15
bâtiments	168 357,52		168 357,52
<b>stations diverses</b>	<b>169 558,60</b>		<b>169 558,60</b>
<b>réseaux</b>	<b>487 956,23</b>	<b>0,00</b>	<b>487 956,23</b>
programme de travaux	231 782,60		231 782,60
collecteur la Couture à Bron	16 769,39		16 769,39
émissaire du plateau sud-est	12 653,27		12 653,27
restructuration des réseaux du sud-est	52 669,96		52 669,96
collecteur nord à Vaulx en Velin	43 203,41		43 203,41
tramway (réseaux sous viaires)	42 701,90		42 701,90
Mions - quartier des Brosses	88 175,70		88 175,70
<b>travaux dans opérations d'urbanisme</b>	<b>182 219,31</b>	<b>0,00</b>	<b>182 219,31</b>
<b>sous-total investissement opérationnel</b>	<b>1 428 344,81</b>	<b>0,00</b>	<b>1 428 344,81</b>
<b>mouvements financiers</b>			
dépenses imprévues		2 000 000,00	2 000 000,00
<b>sous-total mouvements financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
<b>total général des dépenses d'investissement</b>	<b>1 428 344,81</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>3 428 344,81</b>
<b>déficit d'investissement reporté</b>	<b>16 762 390,72</b>		<b>16 762 390,72</b>
<b>total général des dépenses d'investissement</b>	<b>18 190 735,53</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>20 190 735,53</b>

**Budget supplémentaire 2002 - budget annexe de l'assainissement - recettes d'investissement - tableau n° 4**

Nature	Reports	Propositions nouvelles	Total budget supplémentaire
<b>réseaux</b> travaux dans opérations d'urbanisme	153 198,18	0,00	153 198,18
<b>sous-total de l'investissement opérationnel</b>	<b>153 198,18</b>	<b>0,00</b>	<b>153 198,18</b>
<b>mouvements financiers</b> affectation à l'investissement		18 037 537,35	18 037 537,35
autofinancement prévisionnel		2 000 000,00	2 000 000,00
<b>sous-total des mouvements financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>20 037 537,35</b>	<b>20 037 537,35</b>
<b>total général des recettes d'investissement</b>	<b>153 198,18</b>	<b>20 037 537,35</b>	<b>20 190 735,53</b>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

**DELIBERE**

**1° - Décide** de l'affectation à la section d'investissement de 18 037 537,35 € issus du résultat cumulé d'exploitation.

**2° - Approuve** le budget supplémentaire pour 2002 du budget annexe de l'assainissement arrêté en dépenses et en recettes, à 41 401 487,39 €.

**3° - Précise** qu'à l'égard du comptable, cette approbation porte sur le montant des inscriptions à l'échelon du compte à deux chiffres en investissement et en exploitation, à l'exception des comptes 60,61,62 et 709 qui forment ensemble un seul et même chapitre. Les degrés complémentaires de précision (articles et opérations) sont soumis à l'autorité délibérante, mais ne sont pas exécutoires pour monsieur le trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,